



Check-List

BS.23-03-004-AF

avril 2023

■ LIVRET IMPÔTS

Si vous estimez que vos dépenses professionnelles sont supérieures au montant de la réduction de 10%, vous pouvez demander la déduction de vos frais pour leur montant réel et justifié. Afin de vous aider dans vos démarches, le SNPNC vous propose de télécharger son **livret simplifié TOUS PNC** au format PDF, en vous rendant sur cette page : <https://snpnc.org/content/air-france/impots-2023-af>

Pour les adhérents SNPNC, il vous suffit de vous connecter pour accéder au **LIVRET COMPLET** (25 pages) ainsi qu'à notre Application Web Frais Réels (calculatrice en ligne).



■ INFOS BIDDING

Plusieurs forums se sont tenus à CDG tous les mercredis d'avril les 5, 12 et 19. Le prochain forum aura lieu le mercredi 26 de 9h à 12h.

Si vous souhaitez poser vos questions sur le développement du bidding et rencontrer les personnes en charge du projet, voici le **calendrier des dates à venir** :

- ▶ JFK (petit déjeuner) : 21 et 23/04 ▶ ORY le 27/04 ▶ TLS le 04/05 ▶ NCE le 7/05.

La réalisation d'un **e-learning obligatoire** est prévue sur le sujet en **Juin pour le LC** et en **Septembre pour le MC/CC** (communication de la Direction à venir sur ce point).

■ AFFECTATION TEMPORAIRE PPT

A compter du programme W23, la desserte de PPT sera effectuée en A359#1 (fréquence : 5/7), ce qui nécessite de former les PNC basés. Une prospection d'affectation temporaire sur PPT est sur le point d'être lancée.

Un entretien départagera les candidats.

Les pré-requis à cette inscription :

- ▶ maîtrises LC
- ▶ PNC 100%
- ▶ expérience ancienne sur A359
- ▶ niveau SV «irréprochable»

12 candidats seront retenus pour cette affectation temporaire. Nous ignorons encore le nom de l'hôtel retenu par la Compagnie. Pour ce qui est des défraiements : IR US versées à LAX et IR Polynésie versées à PPT (Il n'y aura pas de «prime vie chère» du fait de l'IR PPT versée). Des avenants au contrat de travail, de 5/6 semaines, seront proposés pour affectation temporaire base PPT.

■ ÉTIQUETTE CONNECTÉE

Tous nos adhérents ne sont pas encore passés récupérer leur étiquette connectée. Elles sont toujours disponibles à notre permanence de la cité PN de CDG.



Passez récupérer votre E-LOSTBAG à la permanence SNPNC Cité PN CDG 2ème étage-ascenseurs rouges

■ PARKING OPARK-AIRPORT

Ce parking à Orly a été mis en place pour **convenance personnelle**, il est impératif de réserver via le site <https://airfrance.parkos.fr> et de remplir le formulaire.

Renseigner son **matricule** et cliquer sur **APPLIQUER**. Quasi immédiatement on reçoit un mail de confirmation avec un numéro de réservation.

Arrivé au parking c'est très rapide, dépose de la voiture, présentation du badge et 10 mn à peine de navette suffisent à rejoindre ORY. La dépose se fait à l'arrêt 13, le même arrêt que lorsque nous étions aux sheds.

Pour le retour, il faut appeler le parking et la navette se présente en une dizaine de minutes à l'arrêt 13. Lorsqu'on a des bagages, il faut d'abord les récupérer avant d'appeler le parking.

REX : atterrissage à 22:50, récupération des bagages à 23:20, tel navette à 23:25, navette à 23:35 à l'arrêt 13.

Les navettes fonctionnent de 3h du matin à minuit. Si le vol est en retard au retour, au delà de minuit, c'est la personne qui est de garde au parking qui viendra nous récupérer. Le temps d'attente peut alors être de 30/40mn.

A retenir :

- ▶ Réserver : <https://airfrance.parkos.fr> / « Appliquer » le matricule avant de valider la demande
- ▶ OPARK 5, rue du Docteur Roux - 91200 ATHIS MONS
- ▶ Téléphone : **01.81.86.00.07** pour toute question relative à la réservation
- ▶ Attendre d'avoir retiré son bagage avant de faire appel à la navette au 01.81.86.00.07
- ▶ Si le retard se situe dans la fourchette de « fermeture » du parking, le temps d'attente d'une navette peut aller jusqu'à 40mn.

■ HÉBERGEMENT LC ET CC/MC

Vous êtes nos yeux et nos oreilles lors de vos déplacements professionnels. **Vos retours nous sont essentiels quand vous constatez des non conformités ou dysfonctionnements aussi bien en terme d'hébergement mais aussi de transport.**

Vos remontées nous permettent de saisir efficacement les instances concernées (API et pôle social) afin de régler au plus vite les aléas qui polluent notre quotidien en escale.

Pour plus d'efficacité, nous vous demandons systématiquement de faire une copie du C.R avec si possible photos à l'appui et nous l'envoyer à : pabenyahia.snpnc@gmail.com (Pascal Benyahia) et algrimaldi.snpnc@gmail.com (Anne-Laure Grimaldi) pour le Long Courrier et auskorbacki.snpnc@gmail.com (Aurore Skorbacki) pour le Court et Moyen-Courrier.

Notre PGK 03/58 (cahier des charges) doit être respectée et les contrats hôteliers également. Nous comptons sur vos retours qui seront traités avec le plus grand soin par nos experts Hébergement LC et CC/MC.

■ PROLONGATION BILLETS MÉDAILLE

Vos délégués SNPNC/FO ont sollicité de nouveau la Direction sur la prolongation des billets médaille.

Bonne nouvelle, la Direction a accédé à notre demande. **Les billets arrivant à échéance en juin 2023 sont prolongés jusqu'à janvier 2024.**

■ PNC BASÉS PROVINCE

Lors du dernier comité hébergement, il nous a été confirmé que pour les PNC basés, devant être hébergés à Paris lors de leurs immos (stage AFCA ou autre), que le PDJ est bien compris.

(2 hôtels sur CDG et 1 sur ORY).

■ COMMENT CALCULER SA PRIME DE DÉPART ?

Un **calculateur d'indemnités de cessation de service avec le nouveau système de prime est disponible sous Easy RH.**

- 1 :** taper dans le moteur de recherche : « calculateur »
- 2 :** télécharger le calculateur (s'assurer d'avoir un logiciel permettant le téléchargement (ex : Microsoft 365 sur l'ipad)
- 3 :** renseigner le matricule / la date de naissance / les 6 derniers chiffres sécurité sociale.
- 4 :** s'affiche alors la somme estimée que vous êtes susceptibles de toucher entre 55 et 60 ans et +.

■ SÉCURITÉ

Nous vous rappelons que **l'accès par les PN aux véhicules de commissariat et d'assistance aux PWD (Help) est interdit.**

Réf Manex A - 08.02.03.05.01.01